

ACTE 2

SCENE 3 LA CONCEPTION, LE TEMPS DE LA PROJECTION

Le projet prend des formes et des volumes dans l'espace = mise en place de moyens pour atteindre les objectifs

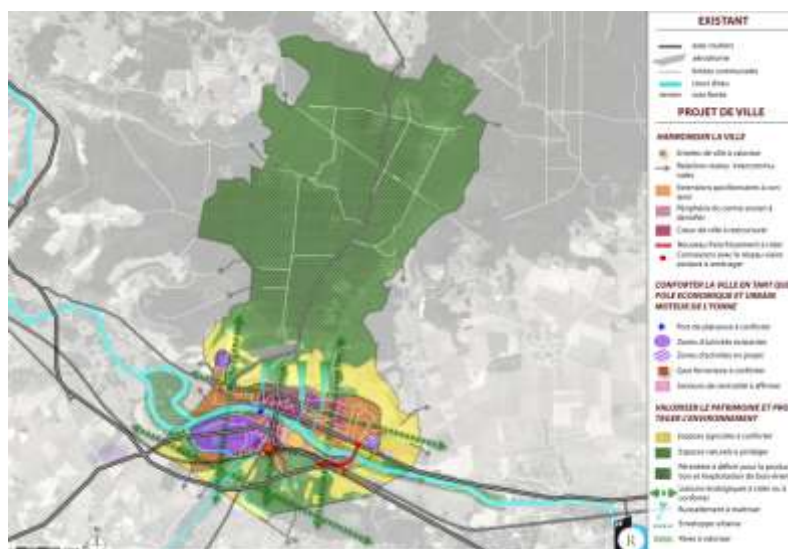
Le projet doit résoudre l'énoncé du problème formulé lors du temps de la commande. La formulation des « raisons du projet », la justification du choix retenu pour la stratégie est un élément fort de cette scène.

Les étapes précédentes ont permis de comprendre le point de départ, de donner les clefs de compréhension du projet, les objectifs à atteindre pour un projet global, il s'agit maintenant de contribuer à sa naissance ex-nihilo, à l'émergence d'un quartier, d'un morceau de ville ou encore de réalisation de la ville sur la ville, de sa remise aux normes et dans le sens de son histoire. Ainsi, les réponses aux projets seront de l'ordre de l'adaptation, de la transformation, de renouvellement, de reconstruction, etc. et serviront à la compréhension des enjeux. Plusieurs outils ont été élaborés par différents acteurs afin d'accompagner cette étape de conception pour faire de la durabilité le fondement du projet.

① Les outils pour une approche durable

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable s'inscrit dans les principes du développement durable. L'article L 121-1 de la loi SRU, conformément à l'article L 110-1 du code de l'Environnement, « définit la portée » du développement durable dans les documents d'urbanisme. La Loi dite Grenelle 2 a modifié la portée de cet article, il ne s'agit plus d'atteindre des objectifs de développement durable mais de les respecter.

Le projet de la commune de Joigny a pour ambition de poser les axes de développement conformes à une approche durable, qui seront développés sur la durée par ajustements successifs et déclinés en actions dans le temps, notamment par une évolution du PLU, si nécessaire.



- L'approche environnementale de l'urbanisme ou AEU, développé par l'ADEME, a pour ambition d'intégrer l'environnement à l'urbanisme dans les projets d'aménagement. Cet outil d'aide à la décision met en exergue les facteurs influents dans la relation entre bâti et environnement ; sept enjeux ont été dégagés – l'eau, les déchets, l'énergie, les transports, le bruit, le climat et la biodiversité. Cela permet de mettre en place des mesures et des actions afin de maîtriser les impacts.
- L'évaluation environnementale est un outil d'aide à la prise de décision qui rend compte des effets sur l'environnement des projets et justifie les choix retenus dans le but de prévenir les dommages potentiels. C'est un moyen d'informer, de sensibiliser le public ainsi que de mettre en place leur participation. Les enjeux –faune et flore, habitats naturels, sites et paysage, continuités écologiques, eau, air, bruit, etc. – doivent être hiérarchisés et chaque intervention justifiée quant au risque d'effets négatifs qui devront être évités, réduits ou compensés.
- Les études d'impact environnemental ou EIE interviennent en amont de la réalisation d'aménagements ou d'ouvrages afin de mesurer les incidences du projet sur le milieu naturel. Elles proposent des mesures conservatoires et/ou compensatoires pour limiter les effets du projet sur l'environnement. Cette démarche est portée également par :
 - Des procédures de concertation ou de débat public pour les objectifs du développement durable
 - Des outils de cartographie des enjeux écologiques, environnementaux, patrimoniaux et paysagers
 - Des démarches d'évaluation des enjeux écologiques et socioéconomique à mettre en lien

De plus, les études d'impact servent d'indicateurs et de repères depuis le stade de l'esquisse jusqu'au chantier puis à la déconstruction. Elles évaluent les avantages et inconvénients d'une solution retenue.

En effet, parce que le temps ne s'arrête jamais, parce que l'on s'inscrit dans le durable et parce que les arbres poussent même le dimanche, la durabilité est un enjeu majeur, à comprendre dans sa globalité et sa transversalité. De ce fait, la durabilité est une notion-tiroir qui porte les moyens pour se mettre en position pérenne ; l'évolutivité, l'adaptabilité, la projection, la prospective constituent le garde-fou de cette philosophie de la nature, de la vie et de la ville.

« Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine [...] Les hommes ne sont point faits pour être entassés en fourmilières, mais épars sur la terre qu'ils doivent cultiver. Plus ils se rassemblent, plus ils se corrompent. Les infirmités du corps, ainsi que les vices de l'âme, sont l'infailible effet de ce concours trop nombreux » Rousseau, L'Emile, 1762.

La sortie de l'état naturel a conduit les hommes à se grouper en villes toujours plus grandes, d'où la Nature fut chassée et qui accumulèrent les catastrophes. Dans l'Émile, Rousseau tonne contre Paris et Londres, où l'homme vit à l'encontre des lois de la Nature et se ruine en succombant aux épidémies, en renonçant à faire des enfants, en dégradant ses mœurs : Rousseau est ainsi l'un des fondateurs du courant « urbaphobe » qui va, jusqu'à nos jours, combattre la grande ville.

La pensée de Rousseau a participé à la construction de l'opposition entre ville et nature, qui est obsolète aujourd'hui malgré de nombreuses persistances. Les évolutions sociétales, la sinistrose médiatique et les améliorations techniques nous permettent de questionner le futur et le rôle de la nature, à travers les services écosystémiques.

Ainsi la nature et son ingénierie peuvent nous inspirer dans la composition d'un système complexe qu'est le projet : aborder le temps de la conception à travers l'évolution et le biomimétisme.

② Evolution « rénovolution » ; le biomimétisme

Dans l'objectif de s'inscrire sur un territoire témoin d'une histoire constructive, de placer le vivant au cœur des projets et d'adopter une approche globale, le biomimétisme permet d'aborder tous ces points en donnant une nouvelle manière d'appréhender le projet.

Depuis la longue histoire de l'univers, l'évolution conduit des éléments complexes, faisant émerger de nouvelles propriétés. C'est ce que Jean-Marie Pelt appelle le « principe d'associativité » par de multiples exemples puisés dans la nature, il met en lumière le fait que la vie doit davantage à l'alliance qu'à la rivalité et à la symbiose qu'au parasitisme. Le terme évolution évoque l'ensemble des modifications graduelles et accumulées au fil du temps affectant un objet, un être vivant (croissance, vieillissement, ..) une population, l'évolution d'une espèce, d'un système (évolution du climat, etc.) l'évolution de la pensée, des idées, des comportements et des mœurs. De ce fait, la société et la ville en deviennent le théâtre et le support.

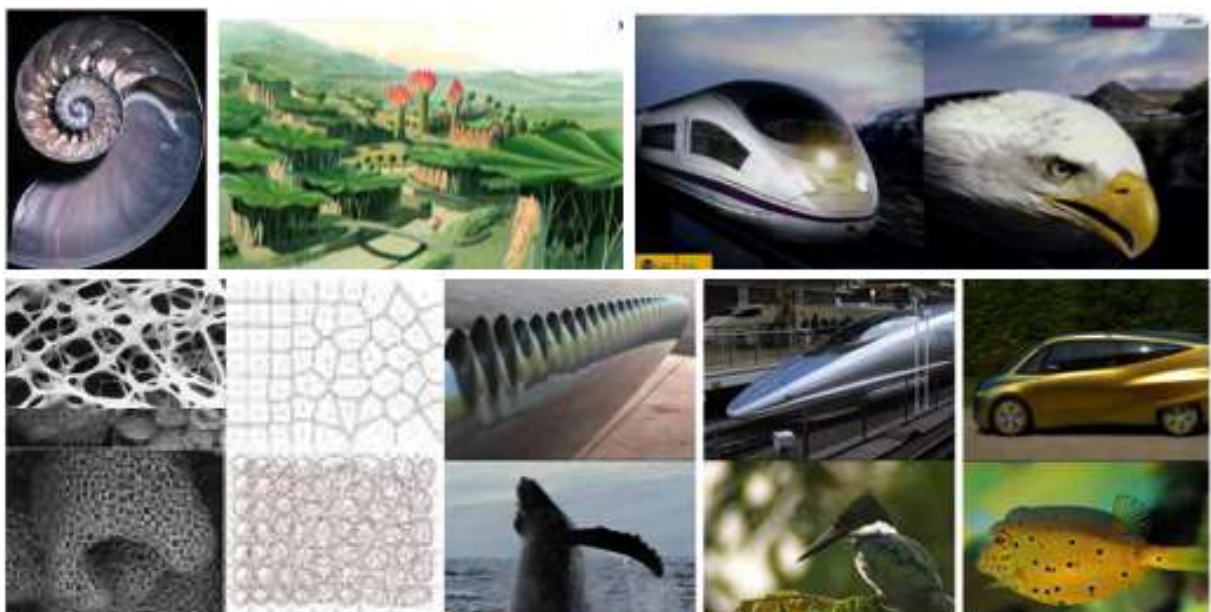
Synonymes signifiants : Avancement, changement, cheminement, civilisation, croissance, développement, manœuvre, métamorphose, mouvement, processus, progression, transformation

Une relation quasi charnelle et émotionnelle (sensorielle) entre l'homme debout, pensant et verbalisant et tous les « éléments constituant l'environnement au cœur duquel nous nous situons ; au cœur de l'environnement, au cœur de la ville, au cœur des bâtiments. Il ne s'agit pas d'un simple parallèle entre la nature et la ville représentant le contenant avec tous ses contenus que sont les vivants en ville. Contenant et contenus, la nature et la vie ne sont pas des systèmes arrêtés, ils sont en état de flux permanent. Ils se nourrissent l'un de l'autre et ne se figent pas dans un état mais sont en mouvement perpétuel. La ville n'est pas un tout à muséifier mais son évolution répond à des « logiques » poussées par les besoins.

Le biomimétisme a droit de cité dans l'univers de la construction et de l'urbanisme. Léonard de Vinci recommandait déjà « d'aller prendre ses leçons dans la nature » ; la signature du biomimétisme dans le domaine des énergies non carbonées et en particulier, les énergies marines, commence à être repérable un peu partout.

« Les organismes vivants sont les champions en durabilité : ils ont trouvé ce qui marche, ce qui résiste. Les procédés inventés par la nature sont incroyablement nombreux. Cette dernière a déjà résolu par nécessité nombre de problèmes auxquels nous sommes confrontés, qu'il s'agisse d'énergie, de contrôle du climat, de gestion de l'eau... »

La nature et son ingénierie, une machine à produire à moindre coût énergétique des matériaux efficaces et moins polluants : un simulateur de créativité.



③ Une concertation au service du projet

Les outils développés pour le développement durable ainsi que l'approche singulière du biomimétisme doivent s'accompagner de la concertation afin de faire du projet un point de convergence autour duquel l'interdisciplinarité à tous niveaux se met en place. Comme un système symbiotique, ces outils ne peuvent s'envisager l'un sans l'autre dans l'approche globale du projet. Pour tous les projets liés à l'urbanisme, l'environnement ou l'aménagement des territoires, la concertation est un item incontournable, constitutif de l'enrichissement du projet. En effet, la démocratie participative permet un changement des comportements face au projet et encourage la prise de conscience des problématiques urbaines. La concertation est la traduction technique des principes fondateurs du projet tels que les lignes de la ville, le sensualisme et la systémique.

- Sensibiliser la population aux traces et à l'histoire urbaine de la ville permet de justifier les projets entrepris et de leur donner un sens.
- Le sensualisme, à travers les sens des habitants, est fondamental et prend son assise dans la pratique quotidienne de la ville et sa perception.
- Quant à la systémique, c'est une approche globale qui met en exergue les enjeux influant et dépendant dans la ville ; l'observation de ces données et leur traduction dans le projet demande l'investissement direct de la population.

La démarche de concertation doit donc être en filigrane du projet, dès son amont et avant la formalisation de la décision. Elle doit encourager la participation de tous les acteurs impactés par le projet, professionnels et habitants, en étant menée de manière active. La transparence du projet doit être assurée en donnant des informations concrètes aux habitants ; la maîtrise d'ouvrage, instigatrice de la démarche de concertation, doit permettre un partage permanent avec les usagers du projet en les intégrant dans les discussions, en indiquant les étapes du processus du projet. Une concertation transparente demande une démarche interactive sur tous les points.

Ce temps de projection ne peut pas s'affranchir d'une participation ; ainsi, la concertation est un moyen de remplir les objectifs de projet global et vertueux.

ACTE 2

SCENE 4 LA REALISATION, LE PROJET SORT DE TERRE

Quand évolution rime avec perturbation

① Le « projet », un décor pour la mise en scène de l'intrigue

Le projet se réalise, la maquette s'anime ; elle est vivante. Un décor pour le développement de l'intrigue des « Comédies urbaines ». Le projet sera le support de ces évolutions, il lui faudra accepter et s'accommoder à tous les changements, mouvements et événements dont les habitants seront à l'origine. Le projet est le décor dans lequel se passe l'action.

« Auxiliaire et capital, le décor est le total des sentiments qui animeront la représentation. Il dominera les comédiens et leur donnera le ton. Un décor est un grand sentiment dramatique » Louis Jouvet.

Le théâtre classique fixe les règles des trois incontournables : « Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli » Boileau. Le projet introduit les notions d'espaces, de temps et d'actions qui interagiront ensemble ; côté cour/côté jardin, la règle des 24h qui peut questionner les quatre saisons et une seule action principale. Le spectateur doit pouvoir être concerné par ce qui se déroule sur la scène.

Ainsi, la transposition au projet est similaire ; le citoyen doit être pris en compte dans la narration du projet afin de se sentir concerné et se l'approprier.

② Le projet se réalise avec ses dérangements

Le projet sort de terre c'est pour la maîtrise d'ouvrage l'aboutissement de plusieurs années durant lesquelles il a fallu exposer, convaincre, débattre et ajuster « le projet » que les donneurs d'ordre ont adopté comme leur et ont défendu avec conviction. Ce que les urbanistes considèrent comme la durabilité de la ville à travers son évolution et son adaptation aux besoins, les habitants peuvent le percevoir comme gênant, perturbant, déroutant voire indésirable. Ainsi, l'appropriation est un enjeu majeur pour un projet parce qu'il viendra bousculer le système urbain déjà en place et perturbera la perception de la ville par ses habitants. La ville se pratique « tous les jours ». Le « fait urbain », spectateurs et acteurs y sont confrontés et participent à ses évolutions.

Les exemples de démolition de Grands Ensembles qui semblent résonner comme une exécution pour ses habitants sont frappants de sincérité. L'homme s'identifie à son environnement, s'inscrit dans son paysage quotidien et accepte difficilement les changements.

La réalisation du projet tant attendu aura des répercussions sur les habitudes du quotidien que chacun se constitue. Le vide créé par la démolition ou au contraire le fourmillement engendré par les allées et venues des ouvriers sur le chantier auront un impact conséquent sur l'appropriation du projet par les habitants mais aussi par la ville. Quels sont les moyens des professionnels de l'urbanisme pour faire accepter ces chamboulements et les inciter à encourager ces dynamiques urbaines nécessaires à toute commune ?

Cependant, le projet doit aussi survivre à ses usagers. Ceux-ci ne sont pas assignés à vie à un espace. L'exemple des Grands Ensembles est parlant là aussi. Mais les usagers d'une période y gardent une mémoire qui leur est précieuse. Il faut faire comprendre aux usagers par conséquence qu'ils ne sont pas propriétaires du lieu, qu'ils ont droit de regard mais qu'il s'agit aussi d'un lieu « commun » à des successions d'usagers.

L'évolution rime avec perturbation du fait des changements que cela implique et c'est ce qui

aboutira à la *Réno*volution –construire la ville sur la ville pour l’adapter aux besoins et aux modes de vivre.



Rue Saint Rome à Toulouse Source : La Dépêche



Démolition à Elbeuf-sur-Seine Source : Mairie d'Elbeuf-sur-Seine

③ Le projet en chantier, le chantier du projet

On considère un projet dans sa globalité à travers son cycle de vie, ce qui suppose un système qui n’a, par définition, pas de fin. Le projet est en perpétuel mouvement et dans la logique de décor, de support à la vie, il accompagne les évolutions et les changements liés à la société et à ses habitants. Les enjeux d’évolution, de renouvellement, de révocabilité, de ravalement, d’embellissement, etc. constituent la trame de réflexion autour de l’idée de chantier.

La loi MOP permet de rythmer le chantier en encadrant l’organisation et la méthodologie de travail. Elle est relative à la maîtrise d’ouvrage publique et détermine des étapes de projet à suivre. Ainsi, les premières ont été définies précédemment à propos du diagnostic, de la programmation et des études d’avant-projet sommaire. Ce sont ces premières visions du projet qui vont lui donner son identité, son caractère et sa sémantique. La démarche d’implication des habitants est en filigrane dans ce processus de projet urbain.

- L’étape suivante est l’APD ou l’avant-projet définitif qui quantifie tous les éléments et les surfaces du projet et définit les principes constructifs de l’ouvrage.
- Elle est suivie par le dossier du permis de construire qui permet de constituer ensuite le Dossier de Consultation des Entreprises.
- Ensuite, la mission d’assistance aux contrats de travaux permet un suivi de chantier.
- Enfin, l’assistance opérations réceptions permet la garantie d’achèvement.

Le cadre réglementaire est donc assez strict quant à l’organisation d’un projet et sa mise en chantier. Pourtant, la symbolique d’un projet se rapproche de la poésie, son graphisme tend à l’ônirisme et la réflexion urbaine incite à la philosophie. Pour certains habitants, les discours des professionnels relèvent de l’absurde et au mieux du délire. Le défi est de parvenir à une ré-interprétation et une appropriation des discours et des notions par les habitants.

Faire le lien entre l’expression sensible du projet et l’application réglementaire et juridique de l’ouvrage demande une flexibilité des professionnels. En effet, l’évaluation du projet prend forme dès le chantier, avec l’adaptation aux imprévus politiques, géographiques et sociaux.

④ L’évaluation du projet

« Démarche et processus de travail collectif qui permettent aux citoyens de mesurer les effets d’une politique publique ou d’un projet afin d’en apprécier la valeur et d’aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la cohérence et les impacts. » Définition par la Charte de la Société Française de l’Evaluation.

Une boussole pour le projet qui permet d'observer les répercussions du projet sur la ville par les professionnels ainsi que les objectifs fixés et les obstacles rencontrés. L'évaluation est un moyen pour prendre du recul sur les actions mises en places afin de les réajuster pour s'adapter en permanence. La durabilité s'inscrit dans une mobilité et des avancées permanentes du projet et des professionnels.

Evaluer, c'est vérifier :

Efficience : attribution optimale des moyens

Pertinence : amélioration de la situation locale

Adéquation : entre objectifs, organisation et moyens

Articulation : entre projets et programmes sur le territoire

L'évaluation est un outil qui s'inscrit dans la démarche globale d'un « projet-système » qui n'aboutit jamais et est en perpétuel renouvellement et questionnement. La fin d'un projet n'est que partielle, éphémère voire utopique parce qu'en réalité, l'évaluation fait la transition entre le projet en cours de finition et le suivant qui va naître. Puisque nous pensons le projet depuis les vœux du Maire jusqu'à la bordure du trottoir, de nombreux facteurs –politiques, environnementaux, sociaux, culturels – peuvent intervenir et intégrer de nouvelles données au projet et ainsi le modifier. Le caractère interactif et collaboratif d'un projet est souvent mis en avant pour valoriser le dialogue permanent entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, mais on peut s'interroger sur les rapports qu'un projet peut entretenir avec son environnement et ses habitants et la manière dont ils vont interagir ensemble et fonctionner comme un tout, qui sera toujours amené à s'adapter. L'évaluation permet d'encadrer cette synergie et de l'accompagner dans ses évolutions. L'intégration des habitants peut venir compléter la démarche d'évaluation puisque la destination de l'espace ainsi que son rôle dépend de son appropriation par les habitants.

L'évaluation représente une phase importante du projet qui doit lui donner les outils pour se renouveler et tendre vers un projet évolutif, c'est un rendez-vous d'étapes.